



ENJEUX DE LA COOPÉRATION FRANCO-POLONAISE DANS LE CONTEXTE DU CONFLIT UKRAINIEN

Compte rendu du déplacement à Varsovie et Cracovie d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Pologne

5 au 9 septembre 2022

Du 5 au 9 septembre 2022, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Pologne du Sénat, conduite par Mme Valérie Boyer, présidente, et composée de M. Jean-Yves Leconte, vice-président, et de M. Ronan Le Gleut, membre du groupe d'amitié, s'est rendue en Pologne, à l'invitation de M. Aleksander Pocij, président du groupe d'amitié Pologne-France du Sénat polonais.



Le Colonel Jérôme Mallard, attaché de défense, Frédéric Billet, ambassadeur de France, Ronan Le Gleut, Valérie Boyer et Jean-Yves Leconte, devant la statue du Général de Gaulle à Varsovie

Ce déplacement intervenait à la suite de plusieurs rencontres organisées en 2021 :

- le 25 juin entre le président du Sénat M. Gérard Larcher et le Maréchal du Sénat de Pologne, M. Tomasz Grodzki,
- puis, du 28 juin au 2 juillet, par l'accueil d'une délégation de sénateurs polonais.

Dans un contexte fortement marqué par les conséquences du conflit en Ukraine, les entretiens de haut niveau réalisés par la délégation sénatoriale au cours de sa visite ont permis de mettre en exergue le rôle central de la Pologne dans l'accueil des réfugiés ukrainiens et la coordination de l'aide humanitaire et militaire à l'Ukraine. Les échanges ont également porté sur les opportunités d'une coopération franco-polonaise renforcée dans certains secteurs, notamment le nucléaire, mais aussi sur les tensions actuelles entre Varsovie et Bruxelles.

Enfin, la délégation s'est déplacée à Cracovie pour une série de rencontres culturelles, aux côtés de Mme Zachwatowicz-Wajda et sur les traces de Josef Czapski.

I.- Mobiliser pour soutenir la résistance ukrainienne

Six mois après le début de l'offensive russe en Ukraine, les répercussions du conflit pour la Pologne et pour l'Union européenne ont été au cœur des discussions. La Pologne se trouve en effet aux avant-postes de la mobilisation, pour faciliter le transit vers l'Ukraine de l'essentiel de l'aide acheminée depuis le reste de l'Union européenne, mais avant tout pour assurer un accueil digne aux réfugiés ukrainiens.

Près de 6 millions de réfugiés sont ainsi entrés en Pologne depuis le 24 février 2022, dont environ 1,9 million sont encore présents sur le territoire. Cet accueil a nécessité une forte mobilisation des pouvoirs publics, au niveau national pour procéder à l'enregistrement des réfugiés et leur permettre de s'installer en Pologne en bénéficiant des mêmes droits que les nationaux, mais aussi au niveau local, et notamment à Varsovie, pour ouvrir des centres d'accueil et assurer la logistique permettant de gérer ce flux continu d'arrivants.

Enfin, la mobilisation spontanée de la population polonaise a constitué un facteur déterminant de réussite. La solidarité déployée a ainsi permis d'accueillir l'essentiel des réfugiés chez des particuliers plutôt que dans des centres, la signalétique bilingue en polonais et ukrainien s'est répandue dans les villes comme à la télévision, et les enfants ont pu être scolarisés partout sur le territoire.

Au cours des différents entretiens, réalisés notamment avec le secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, avec le président de la commission des affaires étrangères et européennes du Sénat polonais, et avec le maire de Varsovie, M. Rafal Trzaskowski, la délégation a salué la mobilisation exemplaire de la Pologne et des Polonais, sans laquelle l'Europe n'aurait pu être à la hauteur du défi que constitue cette arrivée massive de réfugiés sur son sol.



De gauche à droite : Aleksander Pocij, Rafal Trzaskowski, Valérie Boyer, Ronan Le Gleut

Si la générosité spontanée dont ont fait preuve les Européens a été saluée, les discussions ont en revanche souligné la **lenteur du débloccage des fonds européens** destinés à soutenir la Pologne, qui subit de plein fouet les répercussions du conflit ukrainien.

Ces difficultés s'inscrivent par ailleurs dans un contexte plus large de tensions entre Varsovie et Bruxelles sur la question de l'État de droit et plus particulièrement de la réforme de la justice.

Ainsi, le gouvernement polonais refusant toujours, à la date du déplacement de la délégation, de se conformer aux demandes de la Commission européenne pour garantir l'indépendance des juges, les fonds européens à destination de la Pologne dans le cadre du Plan de relance restaient gelés (23,9 Mds€ de subventions et 12,1 Mds€ de prêts).

La question de l'État de droit et de la place de la Pologne au sein de l'Union européenne ont donc été au centre des discussions entre la délégation et le Maréchal du Sénat polonais, M. Tomasz Grodzki. Au cours de l'entretien, qui fut suivi d'un salut en séance publique, le président Grodzki a rappelé que le Sénat polonais, principale force d'opposition en Pologne, avait présenté et adopté un paquet législatif qui aurait permis à la Pologne de répondre aux demandes de Bruxelles et d'obtenir le déblocage du Plan de relance. À un an des prochaines élections générales polonaises, le président Thomas Grodzki a également souligné la nécessité d'apaiser les relations avec les institutions européennes, et de répondre ainsi à l'attachement des Polonais à l'Union européenne.

La rencontre a également été l'occasion de rappeler le **dynamisme de la coopération franco-polonaise**, en particulier dans son volet parlementaire, que cela soit au niveau bilatéral ou dans le cadre du Triangle de Weimar.



De gauche à droite : Ronan Le Gleut, Valérie Boyer, Tomasz Grodzki, Aleksander Pocij

Enfin, la délégation s'est rendue au **Salon de l'armement de Kielce**, afin de rencontrer les entreprises françaises engagées dans la coopération de défense avec la Pologne. Ce secteur revêt une importance particulière depuis le début du conflit, les forces armées polonaises souhaitant à la fois se moderniser et remplacer leurs matériels cédés à l'Ukraine.

II.- Développer le potentiel de coopération économique franco-polonaise

Souhaitant profiter de ce déplacement pour faire valoir les opportunités de rapprochement entre les deux pays, la délégation s'est rendue au siège de la **Chambre de commerce et d'industrie franco-polonaise**, afin de rencontrer des entreprises françaises installées en Pologne. Un taux de chômage limité à seulement 4 % et une croissance soutenue depuis son adhésion à l'Union européenne en 2004, la Pologne représente en effet un marché porteur.

Parmi les secteurs présentant un potentiel pour les investisseurs français, celui de l'agroalimentaire continue d'occuper une place prépondérante, les principaux groupes français étant installés de longue date en Pologne, et poursuivant leur développement. La transition énergétique offre également de nouvelles opportunités, notamment dans le domaine de la construction des panneaux solaires.

Dans la suite de l'accueil de la délégation polonaise à Paris en 2021, qui avait été reçue au siège d'EDF par le Président Directeur général du groupe Jean-Bernard Lévy, la délégation française s'est rendue dans les nouveaux bureaux d'EDF à Varsovie. Les discussions ont porté sur la réponse française à l'appel d'offre polonais pour l'acquisition de centrales nucléaires. Au cours de l'entretien qui a suivi avec **M. Adam Guibourgé-Czetwertyński, Secrétaire d'État au ministère du climat et de l'environnement**, la délégation a pu mettre en avant les atouts de l'EPR français pour répondre aux besoins de la Pologne, dont le *mix* énergétique dépend encore à plus de 70 % du charbon. Ont également été évoquées les futures difficultés d'approvisionnement en énergie pour l'hiver 2022, ainsi que le développement des énergies renouvelables et notamment de l'énergie solaire en Pologne.



La délégation française et M. Adam Guibourgé-Czetwertyński

III.- Une communauté française dynamique et investie en Pologne

A – Le lycée français de Varsovie au cœur de la promotion de la francophonie

Fondé en 1919, le **lycée français de Varsovie** a accueilli à la rentrée de 2022 plus de 700 élèves, de 45 nationalités différentes. Il offre un enseignement de haute qualité aux familles françaises installées en Pologne, aux binationaux ou aux familles polonaises ayant fait le choix de l'apprentissage du français.



La délégation française, Mme Anne Lesage (proviseure) et une partie de l'équipe enseignante et administrative

B – Rencontre avec les Conseillers des Français de l'Étranger

Dans le cadre de son déplacement, la délégation a tenu à rencontrer **les Conseillers des Français de l'Étranger**, représentants élus des Français établis hors de France. La réunion, qui s'est tenue à l'ambassade, a permis d'interroger **M. Jean Rossi** et **M. Frédéric Chauveau** sur les difficultés rencontrées quotidiennement par les Français installés en Pologne.

Parmi ces difficultés, **l'accès aux services publics** est apparu comme une préoccupation essentielle, notamment pour ce qui relève de la réalisation de toutes les démarches administratives qui sont propres à la situation des Français expatriés. Plus généralement, le manque de prise en compte par le législateur et par les administrations des spécificités de leur statut a été soulevé.

C – Cracovie, sur les traces de Josef Czapski

Dernière étape du déplacement, la découverte de la ville de Cracovie a mis en lumière la richesse de la vie culturelle polonaise et des relations culturelles entre la France et la Pologne.

La visite du Pavillon Czapski a ainsi permis de redécouvrir le parcours hors normes de celui qui a révélé le massacre de Katyn, au cours duquel des milliers d'officiers polonais furent exécutés par l'armée soviétique en 1940. Cette visite s'est déroulée en présence de Mme Zachwatowicz-Wajda, amie de Josef Czapski, actrice, réalisatrice, et veuve d'Andrzej Wajda, réalisateur du film « Katyn ».



De gauche à droite: Mme Zachwatowicz-Wajda et Mme Valérie Boyer.

Enfin, une rencontre organisée par la Consule générale de France à Cracovie, Mme Anne-Schmidt-Riou, a permis d'échanger avec une partie de la communauté française installée à Cracovie et participant au renforcement des relations franco-polonaises : représentants du monde universitaire, des médias, de la culture, mais également l'ancien ambassadeur de Pologne en France M. Tomasz Młynarski. Tous ont ainsi pu témoigner de la richesse et de la diversité des projets menés entre la France et la Pologne, pays qui reste profondément francophile et attaché à la francophonie.

* *
*

En conclusion, le déplacement de la délégation sénatoriale à Varsovie et Cracovie a confirmé toute l'importance de la relation bilatérale franco-polonaise, renforcée par le déclenchement du conflit en Ukraine. Le plein développement du potentiel de cette relation reste cependant subordonné à la normalisation des relations entre Varsovie et Bruxelles.

Le groupe d'amitié, à sa mesure, continuera d'œuvrer au niveau parlementaire à la consolidation de la relation bilatérale franco-polonaise.

Composition de la délégation du groupe d'amitié France-Pologne du Sénat		
		
<p>Mme. Valérie BOYER Présidente du groupe d'amitié Sénatrice des Bouches-du-Rhône (Les Républicains)</p>	<p>M. Jean-Yves LECONTE Vice-président du groupe d'amitié Sénateur représentant les Français établis hors de France (Socialiste, écologiste et républicain)</p>	<p>M. Ronan LE GLEUT Membre du groupe d'amitié Sénateur représentant les Français établis hors de France (Les Républicains)</p>
<p>Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_600.html</p>		